

**Extrait du Registre des
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 novembre 2009

Le dix neuf novembre deux mil neuf à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire.

Etaient présents : LECHEVALIER Alain, SONILHAC Michèle, POULAIN Joseph, MABIRE Jean-Claude, LECONTE Alain, POULAIN Thérèse, FEUARDANT Guy, TARDIF Philippe, DROUET Yves-Marie, JOUANNE Christophe, VIVIEN Janine.

Absents excusés : CAILLOT Sylvie (à donné pouvoir Alain LECHEVALIER), MABIRE Edouard (à donné pouvoir à Michèle SONILHAC), MABIRE Daniel, (à donné pouvoir à Thérèse POULAIN), POULAIN Jérôme.

Secrétaire de séance : SONILHAC Michèle.

⇒ Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal :

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

⇒ Informations du Maire :

- =====
- Divers :
 - Travaux rue des Mielles,
 - Fonds de Péréquation de la Taxe Professionnelle,
 - Information sur travaux logement communal « Impasse du clos d'Aubay »,

⇒ Attribution logement communal Impasse du Clos d'Aubay :

=====

Suite à l'appel à candidatures lancé par voie d'affichage en date du 29 octobre 2009 pour le logement communal « Impasse du Clos d'Aubay », le Conseil a examiné les demandes adressées en Mairie par courrier.

Le Conseil a procédé à l'attribution de ce logement par vote à bulletins secrets.

Le choix s'est porté sur Mr DESDEVISES et Melle LANDAIS.

En cas de renonciation de leur part, le logement serait proposé à Mr. et Mme BONNEMAINS.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir avec le preneur sur les bases de l'appel à candidature.

⇒ Extension éclairage public parking centre bourg – Etude devis :

=====

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, une extension de l'éclairage public est à prévoir pour la fourniture et pose d'un candélabre supplémentaire en bout du chemin piétonnier reliant le lotissement « Impasse du Clos d'Aubay » au parking et présente les différents devis reçus en Mairie.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 3 091.25 E HT
CHARGE Mr le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

⇒ **Aménagement du bourg – Etude devis Rénovation puits :**

=====

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la dernière réunion de chantier concernant l'aménagement du Bourg, il semble nécessaire de réaliser la rénovation du puits situé face à la Mairie.

Il présente au Conseil le devis reçu en Mairie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de surseoir et charge Mr le Maire de demander d'autres devis.

⇒ **Acquisition Terrain – Parcelle B 940 :**

=====

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les termes de la délibération en date du 28 octobre 2009 se rapportant à l'acquisition par la commune de la parcelle B 940 afin de faciliter l'accessibilité et la viabilisation des terrains situés « Impasse du Clos d'Aubay ».

Monsieur le Maire après avoir sollicité l'avis du Service des Domaines, donne lecture du courrier reçu en Mairie se rapportant à cette affaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

CHARGE Mr le Maire de faire une proposition au propriétaire pour l'acquisition de la parcelle précitée pour un montant de 4.57 € le m², soit un total de 1 50000 € pour 328 m², et d'obtenir un acte d'engagement par le propriétaire,

AUTORISE Mr le Maire, après acceptation du propriétaire, à signer les pièces administratives relatives à ce dossier, notamment l'acte de cession à intervenir qui sera établi en l'étude de la SCP BLEICHER et LAURENT, notaires à Barneville-Carteret, les frais d'acquisition restant à la charge de la commune.

⇒ **Préparation Bulletin Municipal :**

=====

Les Conseillers Municipaux et les responsables d'associations sont invités à la réunion préparatoire du bulletin municipal le mardi 1^{er} décembre à 19 heures salle du Conseil.

⇒ **Questions diverses :**

=====

- Reconduction des illuminations des fêtes de fin d'année sur la commune pour la période du 07 décembre 2009 au 08 janvier 2010
- Changement de date pour le Repas des Aînés qui aura lieu le 25 avril 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Affichage : 14.11.09 - Convocation 14.11.09

Conseillers en exercice : 15 – Présents 11 – Votants 14

Pour Copie conforme

Aux Moitiers d'Allonne, le 23 novembre 2009

Le Maire